



CLDR DE ROCHFORT

COMPTE-RENDU DE LA 9^E RÉUNION DU GT NATURE

Préhyr, le 15 février 2024

OBJECTIFS DE LA RÉUNION : s’assurer de la clôture des projets BiodiverCité 2021 et 2022 et initier les projets 2023, lancer une première réflexion sur les projets BiodiverCité 2024, voir les collaborations à tisser avec d’autres initiatives.

A L’ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Renvoyer à Vincent la déclaration de créance pour les nichoirs à cincle plongeur	Dès que possible	Stéphanie
Clarifier la procédure pour les déclarations de créance des porteurs de projets	Dès que possible	Vincent et la FRW
Rentrer les déclarations de créance des appels à projets BiodiverCité 2021 et 2022 au SPW	Avant le 1 ^{er} mars 2024	Vincent
Vérifier la présence de castors à Laloux (cf. panneau à placer)	Pour la prochaine réunion	Annick
Organiser une visite à Lavaux lors du nettoyage de l’étang	Juin – juillet selon évolution des travaux ?	Patrick et FRW
Vérifier que les abeilles solitaires sont encore présentes à l’Athénée	Dès que possible	Vincent et les guides nature intéressés
Interroger le SPW sur les choses à faire en faveur du Lucane Cerf-volant	Pour la prochaine réunion Dès que possible	Vincent
Vérifier que Natagora réalise une aire d’observation près de Behotte	Pour la prochaine réunion	Annick
Estimer le coût d’aménagement de la « baraque en brique » et le phasage possible	Pour la prochaine réunion	Michel
Contacteur Valentine Capelle pour voir où en est la réflexion par rapport à l’échelle à poissons au bief d’Eprave	Pour la prochaine réunion	Stéphanie

Légende :


- Validation, décision
- Commentaires, échanges, discussions
- Suivi de dossier détaillé (qu’on retrouve dans le tableau du début)
- Date de prochaine réunion

Marie Goovaerts accueille les participants à cette réunion du groupe de travail Nature. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Clôture des projets BiodiverCité 2021 et 2022

Les déclarations de créance des appels à projets BiodiverCité 2021 et 2022 doivent être rentrées au SPW pour le 1er mars 2024 ; Vincent est sur la balle ! Cela concerne les projets suivants :

Pour BiodiverCité 2021 :

- Renouvellement des barrages pour les batraciens et pose de panneaux didactiques pour la protection des batraciens (2250 €) : projet terminé (Patrick a des infos si nécessaire).
- Nichoirs à cincle plongeur (1050 €) : après une première phase (8 nichoirs), le Contrat de Rivière Lesse a commandé 18 nichoirs au Truskin, en décembre 2023 (dans le cadre d'une commande groupée pour plusieurs communes). Ils seront placés fin février (sur 14 sites), en collaboration avec le Service Technique Communal.
 Par sécurité, Stéphanie renverra la déclaration de créance à Vincent ainsi que les dernières photos, à joindre à la déclaration de créance.
- Projet de verger et de prairie fleurie à l'école de Villers-sur-Lesse (3170 €) : en août 2023, il ne restait qu'à semer, ce qui a été fait. La cabane en saule a belle allure et est fort appréciée.
- Plantation d'une haie double rang à Auffe et achat de plants de haie double rang (2320 €) : projet terminé (près de la chapelle de Auffe et du terrain de pétanque).
- Installation d'un panneau didactique dans la lutte contre les espèces exotiques invasives près du terrain de football de Rochefort (500 €) : le panneau est placé au Parc des Roches, près d'une tache de renouées (qui avaient été arrachées mais reprennent). Mais, le panneau est-il assez visible ?
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2022 (2000 €) : projet terminé.

Pour BiodiverCité 2022 :

- Aménagement de 3 bâtiments désaffectés pour les chauves-souris (4160 €) : projet terminé. Il s'agit d'anciens réservoirs ou captages communaux et les travaux ont été réalisés par le Service Technique Communal à l'automne 2023. Par la suite, il faudra faire des comptages pour vérifier que le projet a atteint ses objectifs.
- Projet de création d'un sentier forestier sur une parcelle communale au Bois de la Héronnerie à Lessive (1210 €) : ce projet évite de traverser la réserve naturelle voisine.
 - o Info de Patrick Lighezzolo : le projet est terminé et la facture totale a été envoyée par la Calestienne. L'inauguration de cette nouvelle balade se fera le dimanche 26 mai 2024 en collaboration avec les Naturalistes de la Haute Lesse, le Comité des citoyens de Lessive et le Pré Mobile.
 - Comme le budget initial a été un peu dépassé, la Régionale Natagora Famenne financera les panneaux qui agrémenteront le tronçon dans la réserve naturelle de Basse Wimbe.
 - De son côté, Vincent se charge d'introduire la demande de pose d'un panneau routier d'interdiction à l'entrée du chemin public qui mène au centre de la réserve.

- Restauration du jardin de l'ancien presbytère de Laloux (4567 €) : le projet vise la restauration de ce jardin dévasté par la tempête de juin 2021, notamment la plantation de haies et de fruitiers, la création d'un pré de fauche... Annick explique que le projet a pris du retard notamment à cause des travaux de l'église (et des matériaux stockés sur le site). Mais, les choses avancent : le gyrobroyage est fait, des plantations de haies et fruitiers sont réalisées... Par contre, la procédure financière n'est pas claire : le comité local a payé les travaux, mais c'est la Commune qui reçoit le subsidé... d'où refacturation...



Il faut préciser la bonne manière de procéder dans la perspective de futures collaborations.

- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2023 (2000 €) : Vincent explique que l'animation prévue durant la semaine (conférence sur les chouettes et rapaces nocturnes) n'a pas rassemblé beaucoup de participants. Par contre, 3 à 400 personnes sont venues chercher des plants (10 essences différentes) et tout est parti ! Elles pouvaient aussi visiter des stands (dont celui du BEPN sur le tri...) et contribuer au chantier participatif à Laloux l'après-midi. Le site de l'école était un bon choix, pratique et bien situé.

2. Mise en œuvre des projets de BiodiverCité 2023

Via l'Arrêté ministériel du 20 novembre 2023, la commune a un accord de financement pour :

- Au secours des batraciens (690 €) → malle pédagogique : voir avec Robert (STC), en partenariat avec le pôle Raîgne de Natagora. Le Contrat de Rivière Lesse est aussi intéressé par l'utilisation de cet outil pour ses animations.
- Panneau didactique sur les castors à Laloux (470 €) : les castors ont colonisé une ancienne pessière ravagée par la tempête de 2021 et propriété de la Donation Royale. Annick a placé un piège photo pour tenter de vérifier que les castors sont toujours bien présents. Si c'est le cas, il s'agira de créer le panneau, en collaboration avec le Contrat de Rivière Lesse et le groupe de travail.



NDLR : Le piège photographique atteste bien la présence des castors sur le site. Le travail de réalisation du panneau peut donc débuter 😊.

- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2000 €)
 - o Info de Patrick Lighezzolo : des contacts ont été pris avec des spécialistes (scientifiques du SPW-DEMNA, pisciculteurs) pour réfléchir à la meilleure manière de procéder. Un planning est défini mais pas encore validé avec les premières interventions en fin de printemps - début d'été 2024.



Ce serait intéressant d'y organiser une visite avec le Groupe de travail.

- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1700 €) : Vincent s'occupe du projet. Des plantations auront lieu à l'automne en collaboration avec Natagriwal. Un poste d'observation des oiseaux est également prévu.
- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5030 €)
 - o Info de Patrick Lighezzolo : pour la préservation des pelouses calcicoles au Rocher Serin (RND du Belvédère d'Han-s-Lesse), une coordination avait eu lieu en 2022 entre les élus locaux, le Geopark Famenne-Ardenne, le DNF et Natagora. L'idée est de préserver les zones sensibles qui sont piétinées par les visiteurs du site. Pour info, l'asbl Ardenne & Gaume porte aussi un tel projet à la RNA Furfooz et à Nismes avec le Parc National d'ESM.

- Les participants proposent de mettre en place un dispositif pour évaluer l'impact de l'aménagement (piquets et corde basse), par exemple des inventaires de placettes de part et d'autre de la corde (principe de l'enclos – exclos).
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2000 €)



Les participants à la réunion proposent que l'on fasse plus de publicité des actions menées dans ce cadre. On pourrait effectivement faire connaître à un public élargi la malle pédagogique, les activités proposées dans le cadre de la distribution d'arbres, les plantations en milieux scolaires... La télé locale pourrait être sollicitée.

3. Futur appel à projets BiodiverCité 2024

Principes :

- L'appel à projets n'a pas encore été lancé, mais il devrait s'organiser sur les mêmes bases (postes éligibles) que les autres années. Si le dépôt des dossiers reste au 31 mai, il convient d'entamer les réflexions pour le choix et la définition des projets.
- Par ailleurs, la Wallonie a octroyé à chaque commune un droit de tirage pour la plantation de ligneux indigènes. Pour Rochefort, le montant est de 47.757 € (valable jusqu'au 31 décembre 2027). Pour les projets de plantations, il faut donc privilégier ce droit de tirage plutôt que BiodiverCité.

Projets en réserve :

- La FRW a rassemblé les idées de projets émises lors des différentes réunions du Groupe de travail. Ce document, complété par les réflexions des participants, est en annexe.
- Les participants passent les projets en revue et font un premier tri. Cette liste est évidemment à compléter par de futurs projets issus des idées de chacun.

Projets envisagés pour BiodiverCité 2024 – Premières réflexions

- Panneau didactique sur les abeilles solitaires : Vincent a constaté la présence d'abeilles solitaires dans les pelouses de l'Athénée à Rochefort. La proposition est d'installer un panneau didactique près de l'Athénée, qui est un lieu fort fréquenté. Il s'agirait aussi de sensibiliser les responsables de la tonte des pelouses et les élèves qui fréquentent le site.



Mais, il faudrait d'abord vérifier que la présence des abeilles est toujours avérée.

- Préservation du Lucane Cerf-volant : il s'agit du plus grand coléoptère présent en Wallonie (jusque 7 cm !). Il apprécie les bois en décomposition, comme les vieilles souches d'arbres. Cette espèce est devenue rare, mais il existerait un potentiel de préservation à Rochefort (du côté de Lavaux). Le projet consisterait à aménager des gîtes (souches avec des trous calibrés) et à organiser une campagne de mesure. Une information plus précise au groupe de travail serait intéressante aussi.
- Aménagement de la « Baraque en briques » sise près du zoning de Rochefort : ce projet consiste en l'aménagement de ce bâtiment communal – à l'état de chancre actuellement – pour qu'il serve de refuge à différentes espèces : chauves-souris, lérots, muscardins, chouettes (dont, notamment, la hulotte), ... Les travaux pourraient être réalisables par les ouvriers communaux. Dans ce projet-ci, l'aide de Plecotus serait également sollicitée sur la façon d'aménager le bâtiment afin qu'il puisse être accessible à un maximum d'espèces. Le budget risque d'être assez élevé pour BiodiverCité ; il faudrait voir si un phasage des travaux est possible.
- Installation de nichoirs pour les moineaux friquets, pour les rouges-queues à front blanc, les torcols fourmiliers et pour les chauves-souris : ces espèces sont menacées mais ont été identifiées sur le territoire rochefortois.

Selon les avis d'experts ornithologiques (en 2023), il est trop tard pour le moineau friquet qui ne serait plus présent que dans deux zones potentielles.

En 2023, Patrick a rédigé une fiche pour l'implantation de nichoirs pour les torcols fourmiliers et rougequeues à front blanc. Mais pour qu'elle soit recevable, il faut y joindre la preuve de la nécessité de ce type d'intervention pour l'espèce. Il faut donc :

- o Expliquer l'état de la population en Wallonie et à Rochefort;
- o Donner le statut de protection de l'espèce ;
- o Présenter son habitat-type en lien avec l'endroit où seront installés les nichoirs.

Ajouter la chouette effraie à cette approche.

Le martinet noir est aussi une espèce en danger. Il niche dans les interstices des murs et trouve de moins en moins de sites à cause des travaux d'isolation des bâtiments. Il s'agirait de lui placer des nichoirs spécifiques.

- La réalisation d'une cartographie et un référencement des panneaux sur le thème de la biodiversité (et ne pas oublier de renseigner les contacts par rapport aux thèmes abordés sur les différents panneaux). Une proposition est d'ajouter un QR-code (via une pastille à coller sur chaque panneau) qui renvoie vers un site général, reprenant toutes les informations.
Une idée est de compléter les panneaux avec un support pour les smartphones, qui devient un point d'observation fixe. Les promeneurs se prennent en photo devant le paysage, la rivière... et envoient leurs photos via le QR-Code... ce qui permet d'avoir de nombreuses photos du site concerné, de son état, de son évolution...
- Les projets concernent surtout la faune, mais la flore et la fonge rochefortoises comptent aussi des espèces emblématiques, comme l'anémone pulsatille ou certaines orchidées. Ce serait intéressant d'en tenir compte dans le contenu des panneaux didactiques.

En conclusion, cette réflexion est une première approche par rapport aux projets à rentrer dans l'appel BiodiverCité 2024. Il faudra les étoffer, vérifier la faisabilité... et dans doute faire des choix. Et la porte reste ouverte à de nouvelles idées !

4. Autres projets « nature » et divers

Festival Nature



Le Centre culturel de Rochefort aimerait développer la thématique « nature » dans les prochaines années et débute en 2023 avec une décentralisation du Festival International Nature Namur, en mode « léger » :

Des expositions, vernissage le samedi 18 mai 2024

- Une expo avec quelques artistes locaux (photos, peintures, sculptures ...)
- Une expo photos du FINN avec une sélection de photo du concours de 2023

Des projections de films le samedi 18 mai à 19h30 :

- Une sélection de 4-5 films amateurs de 2023 avec les réalisateurs présents sur scène
- La projection du film « l'Affût aux loups » de Tanguy Dumortier et Olivier Larrey avec la présence, à confirmer, de Tanguy Dumortier et Yves Fagnart

+ La projection du film « Naïs au pays des loups » le mercredi 22 mai à 14h00 dans le cadre des cinédi.

Ça pourrait évidemment être un bon moment pour une communication du GT Nature sur ses activités, les projets réalisés et à venir, un appel à participation...

Journées de l'Eau

Stéphanie remet aux participants le programme préparé par le Contrat de Rivière Lesse et qui s'étend sur la seconde quinzaine de mars. Toutes les activités sont gratuites, mais il faut réserver.



A noter le dimanche 24 mars, la balade tout public guidée par Éric Desantoine.

Festival « A Travers Champs »

Rochefort vibrera cette année encore au rythme de la ruralité et de l'agriculture. Dans le cadre de ce festival, les projections seront proposées au CCR du vendredi 8 au dimanche 10 mars, avec notamment un film sur la réintroduction du castor.

Pour plus d'infos : www.festival-atraverschamps.be

Deux expositions seront également présentées en lien avec la thématique.



Enfin, le spectacle « Hors sol » ou les tribulations d'un groupe de citoyen.ne.s opposé.e.s à un projet mégalô » se tiendra le mercredi 13 mars à 18h30. Il sera précédé d'une table ronde dès 17h. L'invitation est annexée au présent compte-rendu.

Divers...

- Vincent recherche des agriculteurs intéressés par la plantation de haies mitoyennes au bord de chemins communaux. N'hésitez pas à faire passer le message.
- A Han-sur-Lesse, les peupliers en bord de Lesse ont été abattus. Il faudrait replanter (des saules, des aulnes...) pour soutenir les berges, mais le cours d'eau est géré par la Région.
- Pourquoi ne pas remettre en fonctionnement les anciens points de distribution d'eau (fontaines, puits...)? Le groupe de travail patrimoine a encodé une série d'éléments, mais la remise en fonction n'est pas envisagée pour des raisons budgétaires (voir <https://bibliotheca.rochefort.be/>).

Au niveau du référencement de points d'eau potable, il existe le site <https://eaupotable.info/fr/be-belgique> créé par un habitant de Wanlin. La cartographie permet de voir les points d'eau disponibles dans un périmètre choisi.

- La passerelle sur la Wimbe, entre Lessive et Villers-sur-Lesse, cherche un financement d'environ 35.000 €.

Pour conclure, la FRW remercie tous les participants pour leur enthousiasme, leurs idées et leur bienveillance.



Pour la Fondation rurale de Wallonie :
Alain Jacquet et Marie Goovaerts
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

Présents :

- Éric DESANTOINE, Thibault VOGLAIRE, André D'OCQUIER, Daniel TYTECA, Michel PERET (DNF), Annick DE CLERCK, Stéphanie DESSY (Contrat de rivière Lesse), Marc BIEVET, Marie-Claire LOTHAIRE, Sylvie BERTRAND et Yolande COLLARD ;
- Vincent CORDIER, employé communal en charge de la coordination du PAEDC et de la préservation de la biodiversité ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés : Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Marc LAROCHE, Vincent JACQUES, Simon LOOP (Kick) et Quentin SMITS.

Annexe : BiodiverCité 2024 – Idées de projets

- Abeilles solitaires : Vincent a constaté la présence d'abeilles solitaires dans les pelouses de l'Athénée à Rochefort. La proposition est d'installer un panneau didactique près de l'Athénée, qui est un lieu fort fréquenté. Il s'agirait aussi de sensibiliser les responsables de la tonte des pelouses et les élèves qui fréquentent le site. Mais, il faudrait d'abord vérifier que la présence des abeilles est toujours avérée.
- Préservation du Lucane Cerf-volant : il s'agit du plus grand coléoptère présent en Wallonie (jusque 7 cm !). Il apprécie les bois en décomposition, comme les vieilles souches d'arbres. Cette espèce est devenue rare, mais il existerait un potentiel de préservation à Rochefort (du côté de Lavaux). Le projet consisterait à aménager des gîtes (souches avec des trous calibrés) et à organiser une campagne de mesure. Une information plus précise au groupe de travail serait intéressante aussi.
- Développement de la « Trame Noire » : la diminution de la pollution lumineuse peut s'envisager par l'extinction de l'éclairage public durant certaines heures (à Rochefort, cela a permis de diminuer de moitié la consommation d'électricité pour ce poste) ou par le remplacement des luminaires (par des LED qui permettent de focaliser la lumière sur un angle beaucoup plus réduit). La commune de Rochefort a répondu à un appel à projets spécifique. En fonction du résultat, on verra si BiodiverCité doit être sollicité.
- Développement d'éco-pâturage le long du Ravel pour l'élimination de la renouée du Japon.
- Aire d'observation près du RAVeL : il faudrait dégager environ 6 mètres sur le côté du RAVeL et créer une avancée vers une mare. Cela permettrait d'avoir une vue sur la réserve naturelle de Behotte et le gîte à chauves-souris (qui appartiennent à Natagora). Des panneaux pourraient sensibiliser aux batraciens et aux reptiles, expliquer le gîte et les résultats obtenus...
Natagora a obtenu un subside pour réaliser des aménagements dans les réserves naturelles de Famenne. Cette aire d'observation serait réalisée dans ce cadre (à confirmer).
- Aménagement de la « Baraque en briques » sise près du zoning de Rochefort : ce projet consiste en l'aménagement de ce bâtiment communal – à l'état de chancre actuellement – pour qu'il serve de refuge à différentes espèces : chauves-souris, lérots, muscardins, chouettes (dont, notamment, la hulotte), ... Les travaux pourraient être réalisables par les ouvriers communaux. Dans ce projet-ci, l'aide de Plecotus serait également sollicitée sur la façon d'aménager le bâtiment afin qu'il puisse être accessible à un maximum d'espèces. Le budget risque d'être assez élevé pour BiodiverCité ; il faudrait voir si un phasage des travaux est possible.
- Plantation d'arbres fruitiers : sur terrain communal, l'idée serait de planter des fruitiers (pommiers hautes tiges). L'intérêt des fruits n'est plus à démontrer et, pour aller plus loin, on pourrait envisager de faire, à terme, presser les fruits pour que le jus puisse bénéficier à la collectivité. On pourrait coupler cette plantation à l'action « Une naissance, un arbre ». A voir via le droit de tirage pour la plantation de ligneux indigènes.
- Installation de nichoirs pour les moineaux friquets, pour les rouges-queues à front blanc, les torcols fourmiliers et pour les chauves-souris : ces espèces sont menacées mais ont été identifiées sur le territoire rochefortois.
Selon les avis d'experts ornithologiques (en 2023), il est trop tard pour le moineau friquet qui ne serait plus présent que dans deux zones potentielles.
En 2023, Patrick a rédigé une fiche pour l'implantation de nichoirs pour les torcols fourmiliers et rougequeue à front blanc. Mais pour qu'elle soit recevable, il faut y joindre la preuve de la nécessité de ce type d'intervention pour l'espèce. Il faut donc :
 - o Expliquer l'état de la population en Wallonie et à Rochefort;
 - o Donner le statut de protection de l'espèce ;
 - o Présenter son habitat-type en lien avec l'endroit où seront installés les nichoirs.

- Aide à la réintroduction de la cigogne blanche sur le territoire rochefortois : installer des plateformes de nidification dans un rayon de 2 km autour du Domaine des Grottes. Le nombre est à définir ainsi que le coût mais le Domaine est en train d'en installer sur son site et pourra servir d'appui dans le projet. En 2023, la volonté du Groupe de Travail est de, d'abord, laisser le Domaine des Grottes installer ses plateformes. Une fois celles-ci en place, il sera encore temps d'envisager l'implantation de plateformes complémentaires.
 - Lutte contre le frelon asiatique / action de protection des abeilles : la commune a passé un marché avec une entreprise pour la destruction des nids. Mais, ne faut-il pas mettre en place d'autres mesures (inventaire...) ? À murir.
 - Aménagement de la porte de la grotte de Lamsoul (Jemelle) en vue de permettre l'accueil des chauves-souris. Il faudrait voir avec l'asbl Plecotus : ils peuvent apporter leur aide à ce niveau et disposent même de budgets pour ce genre d'aménagements.
 - La création de prairies fleuries et/ou bandes fleuries : cela nécessite d'être réfléchi. En effet, placer une bande fleurie en bord de route, c'est condamner les insectes parce qu'ils se feront aussitôt attraper par les voitures... Il faut donc réfléchir à l'implantation en toute connaissance de cause. Dans ces endroits, on pourrait limiter les fauchages. Le choix se poserait prioritairement sur des espaces publics mais on pourrait également proposer aux particuliers de réaliser ces aménagements dans une partie de leur jardin. Ce projet doit être mûri et pourra se faire également dans la lignée d'une des projets soutenus par le budget participatif de Rochefort concernant la visite de jardins privés « témoins » (projet proposé par « Le Pré Mobile »).
 - Réaliser un cadastre des espèces protégées sur les bords des routes de l'entité serait intéressant pour que, à terme, chacun – résidant comme touriste – puisse prendre conscience de la richesse de l'environnement rochefortois. En parallèle à ce projet, le fauchage tardif et plus parcimonieux selon les sites et les espèces présentes pourrait être appliqué.
 - Echelles à poissons : 4 sites identifiés. Ce projet émane d'une réflexion posée par les sociétés de pêche et relayée par le CRLesse.
 - Le GT garde bien à l'esprit un travail à réaliser en collaboration avec l'OT afin de faire connaître, sur carte, les points d'intérêts « nature » et, pourquoi pas, pour aller plus loin, intégrer ces points dans des circuits de promenade.
 - La réalisation d'une cartographie et un référencement des panneaux sur le thème de la biodiversité (et ne pas oublier de renseigner les contacts par rapport aux thèmes abordés sur les différents panneaux).
 - L'importance d'une bonne communication autour des activités liées à la biodiversité en général et à BiodiverCité en particulier. Le GT émet le souhait de faire connaître les actions et les investissements publics réalisés au bénéfice de la biodiversité et, plus largement, de la Nature
- + Droit de tirage pour la plantation de ligneux indigènes : 47.757 € (pour le 31 décembre 2027)
- Réhabilitation du sentier n°17 sur Forcée (jonction entre la rue Fontenale et la rue St-Wilibroodt), environ 300 m
 - Restauration du sentier (300 mètres) reliant Jamblinne à Jambjoule
 - ...